

Pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle avec des personnes à mobilité réduite

Le projet a pour but de permettre à 8 ou 9 personnes à mobilité réduite (handicapées moteur ou non voyantes) de faire le pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle, en 17 jours. Chaque jour, l'étape comprend environ 150 km qui sont parcourus en bus et 8 à 12 kilomètres qui sont faits à pied, avec les personnes handicapées transportées sur des joëlettes. Les personnes bénévoles accompagnantes (généralement d'anciens pèlerins) sont au nombre de 48 ou 47, chargées du maniement des joëlettes et de toute l'intendance, soit un total de 56 personnes.

Maître d'œuvre : Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques
5 Place Saint Jean 69005 LYON
Président : Jean Monneret Tél. 06 07 11 57 36
mail president@amis-st-jacques.org

Période : du lundi 17 septembre au mercredi 3 octobre 2018

Une journée-type :

Le départ en bus a lieu le matin vers 8 heures pour une étape moyenne d'environ 150 kms. Dans le courant de la matinée il y a généralement un arrêt-visite d'environ 1 heure. Fin de l'étape en bus vers 12h.-12h.30 pour le casse-croûte. A partir de 13h.-13h30 le groupe part à pied avec les joëlettes pour effectuer les 8 à 10 kms avec les handicapés (temps nécessaire : 2h30 à 3 heures). Pendant ce temps, le bus rejoint le lieu de l'étape où le groupe arrivera vers 17 heures – 17h30. Certains jours, en fonction de l'intérêt, la partie marche à pied pourrait se trouver en début ou en milieu de journée. Et ainsi de suite chaque jour... Le maniement d'une joëlette transportant un adulte, sur des chemins parfois difficiles, sous le soleil ou la pluie, est un exercice qui requiert une **bonne condition physique**.

Intendance :

Nous disposons d'un fourgon pour le transport du matériel et de l'intendance, ainsi que d'un autre fourgon pour le transport des joëlettes.

Contacts – Animation du projet :

Pierre Bernard – 217 rue de la Mairie - 01170 Cessy
tél. : 04 50 41 91 05 mail : chantalpierre.bernard@wanadoo.fr
Jean Monneret (38) Robert Scotton (74) Jacques Duffieux (42) Alexis Martinez (73)

Coût :

Les frais inhérents au pèlerinage lui-même (location du bus, locations des véhicules de l'intendance, frais de route et surtout hébergement et restauration des participants, visites de sites plus quelques imprévus...) sont à la charge des participants (pèlerins handicapés et pèlerins accompagnants) et représentent **une participation de 700 Euros par personne**.

Inscription :

Les adhérents intéressés pour participer comme accompagnateurs doivent se faire connaître auprès de Pierre BERNARD 04 50 41 91 05 ou chantal pierre.bernard@wanadoo.fr avant le 15 février 2018.

En fonction du nombre de candidatures et des réponses au questionnaire, le Comité d'organisation confirmera à chacun sa participation ou non au pèlerinage par courrier dans le courant du mois de mars .

Nota bene : Pour pouvoir participer à cette édition en tant qu'accompagnateur et PMR ,il faut impérativement être adhérent à l'ARA et, aussi, avoir réalisé tout ou partie du chemin en ce qui concerne, seulement les accompagnants.

Jour	Date	Etape	Kms 3650
J 0	Lundi 17 septembre 2018	Rassemblement à Pomey (69) (0478484033)	
J 1	Mardi 18 septembre	Pomeys– Le Puy en Velay (43)	115
J 2	Mercredi 19 septembre	Le Puy en Velay – St Côme d'Olt (12)	150
J 3	Jeudi 20 septembre	St Côme d'Olt – St.Pierre La Feuille (46)	210
J 4	Vendredi 21 septembre	St.Pierre La Feuille – Arzacq-Arraziguet (64)	260
J 5	Samedi 22 septembre	Arzacq – St Etienne de Baïgorry (64)	150
J 6	Dimanche 23 septembre	Jour de repos à St Etienne de Baïgorry	
J 7	Lundi 24 septembre	St Etienne de Baïgorry – Puente la Reina	120
J 8	Mardi 25 septembre	Puente la Reina – Belorado	150
J 9	Mercredi 26 septembre	Belorado – Terradillos de los Templarios	190
J 10	Jeudi 27 septembre	Terradillos – Rabanal del Camino	150
J 11	Vendredi 28 septembre	Rabanal – Monte del Gozo	250
J 12	Samedi 29 septembre	Monte del Gozo – Santiago	5
J 13	Dimanche 30 septembre	Santiago – Muxia	120
J 14	Lundi 1 ^{er} octobre	Muxia – Leon	410
J 15	Mardi 2 octobre	Leon – Arzacq-Arraziguet	670
J 16	Mercredi 3 octobre	Arzacq-Arraziguet - Pomeys	700



Une joëlette est un siège pour handicapé, monté sur une roue de mobylette avec suspension et équipé d'un double brancard (avant et arrière). La personne placée à l'avant assure la traction de la joëlette, celle placée à l'arrière assure son maintien en équilibre. En terrain plat, deux personnes suffisent. En terrain accidenté deux aides (parfois 4 ou 6) tirent sur les côtés à l'aide de cordes, d'où la nécessité de constituer des équipes de 6 personnes pour chaque joëlette.